

Compte-rendu de la journée du 20 juin à St-Omer

Le groupement des sections syndicales de retraités Sgen-CFDT avait décidé de faire du 20 juin une journée de « travail » et de culture avec une matinée d'échanges sur les activités du groupement, la poursuite de la préparation du thème de l'assemblée générale prévue à l'automne et une après-midi consacrée à la visite de St-Omer.

Étaient présentes 17 personnes durant cette journée, Elizabeth BAGAULT première secrétaire générale du Sgen-CFDT Nord Pas De Calais nous ayant rejoint pour une partie de la matinée.

La matinée :

Le tour de table afin de présenter les participants qui ne se connaissaient pas tous, a été l'occasion de quelques demandes et rappels. Comme nous étions à St-Omer, Pas de Calais, Elizabeth BAGAULT a souhaité insister sur l'intérêt pour les retraités Sgen du département de s'investir chez les retraités CFDT, en particulier en ayant un représentant au conseil de l'Union Territoriale des Retraités (UTR) 62¹. Jean FICHEZ, qui gère le fichier des adhérents, a insisté sur le paiement des cotisations par chèque² et les difficultés rencontrées. Gérard COLLET qui avait proposé cette rencontre a regretté de n'avoir pu revoir quelques camarades anciens militants « second degré » du Sgen-CFDT Nord Pas De Calais.



Nous sommes revenus sur l'activité du groupement ces dernières années (voir document distribué en séance) avec les thèmes abordés lors des AG (habitat inclusif, troisième révolution industrielle, Brexit, Réforme des retraites ...) mais aussi les questions d'organisation liées à notre appartenance aux UTR et à la proximité avec notre syndicat d'origine. Et on n'a pas évité de parler de nos participations aux actions revendicatives et les « coups de main » pour nos camarades (comme le 3 juin pour l'envoi des attestations fiscales). Thème récent, le congrès CFDT à LYON³ où nos SSR avaient proposé une dizaine d'amendements repris par l'UTR de la Métropole Lilloise, malheureusement la plupart n'ont pas été repris pour le débat que nous souhaitons sur la « grande sécu ».

Pour le thème de cette année (voir document distribué en séance)

Nous avons pensé pouvoir traiter les deux thèmes suivants :

- ❖ La place des séniors dans la vie des entreprises ou des administrations.
- ❖ L'apport des retraités à la vie sociale, y compris d'un point de vue économique.

Après la présentation par Bernard CLAVEY, les adhérents présents ont considéré qu'il n'était pas possible de traiter les deux thèmes envisagés sur les deux heures habituellement consacrées lors de l'AG et nous envisageons donc de plutôt nous concentrer sur le 2^{ème} thème. Des échanges riches que nous avons eu sont ressortis quelques lignes et préoccupations fortes :

- ❖ Les retraités (en tout cas ceux présents) sont très investis dans les associations mais se posent les questions suivantes :
 - Comment éviter que les retraités ne constituent l'essentiel des bénévoles qui font tourner les associations ? des pistes de réponses possibles :

¹ L'UTR, comme le syndicat chez les salariés, est le lieu de la légitimité politique, celle qui s'exprime en particulier dans les congrès, comme lors du dernier congrès CFDT à Lyon ou lors du congrès de l'URI en mars 22. Le groupement va donc contacter des adhérents du 62 !

² En prenant en compte que le taux de cotisation est de 0.55% du montant de la retraite pour les UTR Métropole Lilloise et 2 Flandres, 0.50% pour les deux autres. Le mieux est bien sûr de passer au PAC (Prélèvement Automatique des Cotisations), c'est plus simple pour l'adhérent et pour les trésoriers.

³ Les textes et débats du congrès sont à retrouver sur <https://www.syndicalismehebdo.fr/> (accessible aux adhérents) et sur le site public <https://www.cfdt.fr/>.

- Que les plus jeunes, en activité professionnelle, aient des fonctions au sein des bureaux, CA ... mais que des tâches chronophages soient plutôt pris en charge par des retraités ;
- Organiser des réunions en soirée (FP) plutôt qu'en journée mais ...
- Possibilité aussi de faire des réunions rapides en visio sur le temps de midi (BP).
- Comment assurer la relève dans les fonctions ?
 - Poser le principe d'un temps suffisant (on n'est pas trésorier 3 mois) mais pas trop long dans des fonctions (non aux présidents « à vie ») et l'annoncer tout en ...
 - ... se mettant en recherche d'un successeur, ou successeuse (JD).
- Dans certaines associations en relation avec les institutions (collectivités ...) certaines réunions se tiennent forcément en journée avec les administrations.
- ❖ La poursuite ou la reprise d'activités une fois en retraite qui peut se justifier par une pension trop faible mais aussi la crainte du manque d'activité, l'envie de continuer à s'investir, faire profiter de son expérience À mettre en lien aussi avec la question du passage progressif de l'activité professionnelle à la situation de retraités.
- ❖ Valorisation du bénévolat dans les comptes des entreprises, obligatoire mais pas toujours fait (JMD). Attention à ce que :
 - Le bénévolat ne se substitue pas à des tâches devant être assurées par la collectivité (CS, MMV).
- ❖ Le « poids » économique des retraités avec le tourisme, la santé, l'accompagnement mais attention à ne pas constituer une balance entre ce que « coutent » les retraités et ce qu'ils rapportent par leur bénévolat. Ce qu'ils coutent (pensions et santé) est la contrepartie de ce qu'ils ont cotisé et de la solidarité dont ils ont fait et font preuve.
- ❖ Intérêt des forums d'associations pour inciter les retraités (mais pas seulement) à participer à la vie des associations.

Conclusion pour le thème :

- ❖ Il faudra voir comment on met en musique ce thème (l'apport des retraités à la vie sociale, y compris d'un point de vue économique). On ne peut se contenter de reprendre le débat de ce lundi 20 juin ! Rechercher un intervenant mais pour développer quelle problématique précise (Bruno DURIEZ, autre ?).
- ❖ Pour le 2^{ème} thème (La place des séniors dans la vie des entreprises ou des administrations) on pourrait penser à une autre conférence dans l'année mais en lien avec, au moins le Sgen-CFDT 59/62 (dans le cadre de ses colloques ?), les autres retraités, l'URI ?

L'après-midi ou la visite :

La visite guidée par Georges-Alain PEIGNAT, ancien professeur d'histoire-géographie, a débuté avant le repas dans un restaurant audomarois pour s'achever aux environs de 17h : c'est dire si la visite fût riche et passionnante. Débutée à la bourse de travail (ancien arsenal), point de départ et de retour, nous eûmes droit à une présentation personnalisée de l'histoire de St-Omer au travers de ses rues, places et monuments.

- 1) Quai des Salines pour rappeler que St-Omer accueillait au Moyen-Age des navires de commerce plus gros que ceux accueillis à Bruges grâce à un canal allant à la Mer du Nord et dont l'ensablement, conjugué avec guerres et épidémies, contribua au déclin de la ville qui passa de 35000 à 15000 habitants.
- 2) Repas au Rialto.
- 3) Arrêt dans la cour de l'hôtel SANDELIN, musée de la ville de St-Omer, actuellement en travaux.
- 4) Place du Maréchal FOCH avec l'ancien hôtel de ville, devenu totalement théâtre ; également sur la place l'ancien baillage construit sous Louis XVI.
- 5) La cathédrale Notre Dame qui, au-delà de son histoire ancienne, doit sa situation de cathédrale à la destruction de Thérouanne qui provoqua le déplacement de l'évêché. On se retrouve là quand



même au point culminant de la ville, 20 mètres, en ayant démarré à 5 mètres et ce « mont » sur lequel se trouve la cathédrale justifia à la révolution le nom de Morin la Montagne donné à St-Omer. Evocation des maisons des chanoines et du livre « [ces dames aux chapeaux verts](#) ».

- 6) Visite de l'intérieur de la cathédrale : les signes qui permettent de repérer le statut de basilique, le tombeau de Saint Erkembode couvert de chaussures
- 7) Le grand cadran solaire.
- 8) Rues des écusseries et des épées (en référence à la fabrication des écus et des épées).
- 9) La chapelle des jésuites et son style « baroque », mais un intérieur gothique.
- 10) Après être passé devant le collège des jésuites anglais, les ruines de l'abbaye Saint-Bertin.

